LES STRUCTURES DE L'ENTREPRISE

PLAN:

- I LA NECESSITE DE STRUCTURER
- II- LES DIFFERENTES STRUCTURES
- III LE CHOIX D'UNE STRUCTURE
- IV L'EVOLUTION DES STRUCTURES

I – LA NECESSITE DE STRUCTURER

- Pour gérer une entreprise, il faut :
 - > l'organiser
 - diviser les tâches,
 - coordonner le travail,
 - répartir les responsabilités et les pouvoirs,
 - mettre en place des procédures de travail entre les services, des circuits d'information et de coordination.

I – LA NECESSITE DE STRUCTURER

A/ POURQUOI STRUCTURER?

- La structure d'une entreprise permet l'organisation de ses activités.
- Décomposer une entreprise en parties et sous-parties doit permettre de :
 - > mieux cerner les tâches,
 - > faciliter le travail de chaque acteur et
 - > préciser le type de relation entre chaque service.
- C'est l'origine d'une certaine motivation.

I – LA NECESSITE DE STRUCTURER B/ DEFINITIONS

- Structure = l'ensemble des dispositifs par lesquels une entreprise
 - > répartit,
 - > coordonne,
 - > contrôle ses activités.

I – LA NECESSITE DE STRUCTURER B/ DEFINITIONS

- La notion de structure a beaucoup évolué :
 - > FAYOL: Chaque salarié ne dépend que d'un seul chef hiérarchique:
 - Principe d'unité du commandement

structure hiérarchique

I – LA NECESSITE DE STRUCTURER B/ DEFINITIONS

- > TAYLOR: Tout salarié dépend de plusieurs chefs, chacun n'ayant autorité que dans son domaine propre
 - Principe de division fonctionnelle de l'autorité et la pluralité du commandement

structure fonctionnelle

I – LA NECESSITE DE STRUCTURER B/ DEFINITIONS

■ L'Ecole des Relations Humaines :

 Les structures tiennent compte des besoins et des motivations des acteurs et cherchent à mobiliser leur participation

I – LA NECESSITE DE STRUCTURER B/ DEFINITIONS

- Aujourd'hui : contexte de croissance et d'internationalisation,
- sont introduits dans les structures les principes de :
 - décentralisation,
 - direction par objectifs (DPO),
 - > délégation de pouvoir.

- Toute structure présente plusieurs variables caractéristiques :
 - Le choix d'une division du travail
 - Le mode d'exercice du pouvoir et de la décision
 - > Les comportements sociaux des acteurs

II – LES DIFFERENTES STRUCTURES A/ LE CHOIX D'UNE DIVISION DU TRAVAIL

- Répartition des activités :
 - Fonctionnelle (TAYLOR) : division de l'autorité par fonctions, pluralité de commandement
 - Divisionnelle : grandes divisions par marché, par produit ou zone géographique

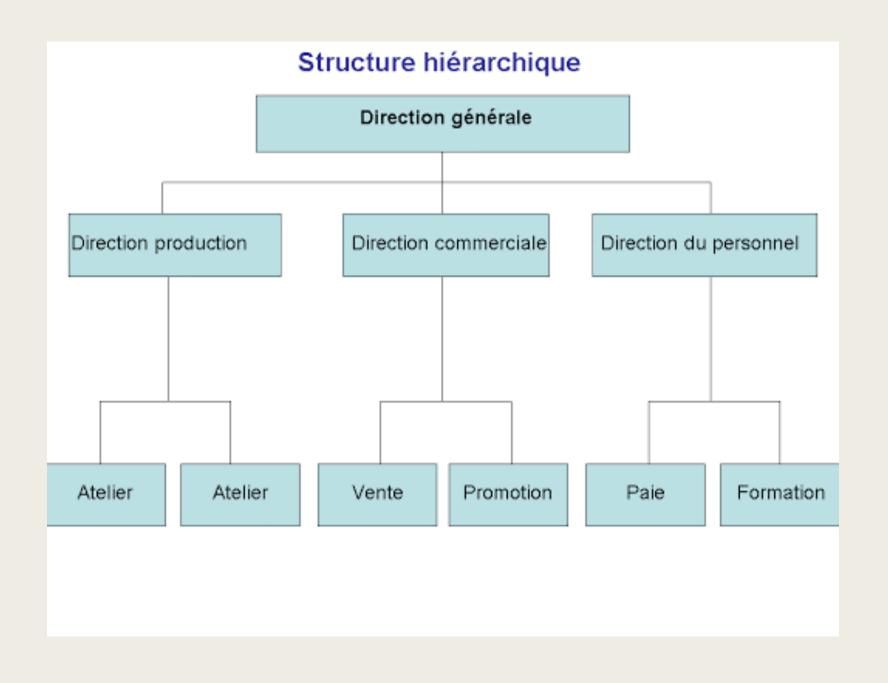
B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 1. STRUCTURE HIERARCHIQUE :

- Une personne n'est en relation qu'avec son supérieur hiérarchique.
 - > FAYOL a été le premier à proposer cette structure.

B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 1. STRUCTURE HIERARCHIQUE

■ Classification en 6 fonctions :

- > technique,
- > comptable,
- > commerciale,
- > financière,
- > sécurité,
- > administrative

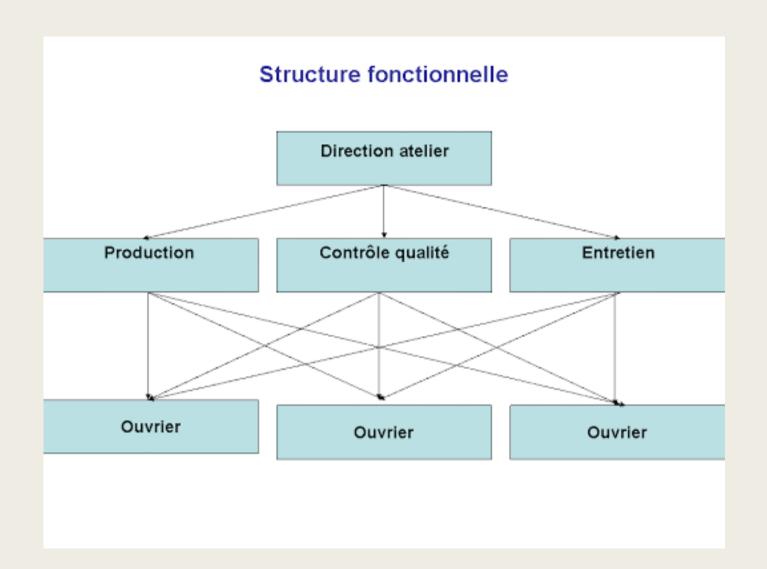


B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 1. STRUCTURE HIERARCHIQUE

- Avantage:
 - > simplicité du commandement
- Inconvénients:
 - > cloisonnement,
 - > mauvaise circulation de l'information,
 - > lourdeur

II – LES DIFFERENTES STRUCTURES B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 2. STRUCTURE FONCTIONNELLE

■ Les subordonnés dépendent de plusieurs chefs spécialisés



II – LES DIFFERENTES STRUCTURES B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR

2. STRUCTURE FONCTIONNELLE

- Avantage:
 - > spécialisation du personnel qui est très efficace
- Inconvénient :
 - peut engendrer des conflits car multiplicité du commandement

B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 2. STRUCTURE FONCTIONNELLE

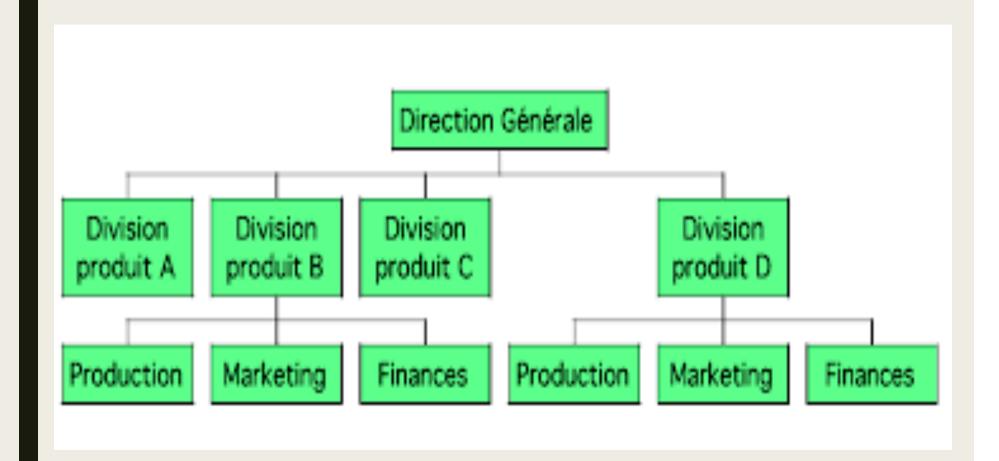
STRUCTURE HIERARCHICO-FONCTIONNELLE:

- Des conseillers spécialisés dans des domaines précis attachés aux chefs hiérarchiques.
- La hiérarchie décide.
- Les responsables fonctionnels aident à la décision.
 - On dit aussi « staff and line »
 - (staff = conseil ; line = pouvoir de décision)

La structure mixte (staff and line) Direction générale Etat major Direction de Direction production commerciale Etat major **Achats** Usine B Usine A Marché intérieur Exportations lewebpedagogique.com/ecoleprivee ecolesuperieureprivee@gmail.com

B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 3. STRUCTURE DIVISIONNELLE

- Décentralisation
 - > du pouvoir,
 - > des décisions



II – LES DIFFERENTES STRUCTURES B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 3. STRUCTURE DIVISIONNELLE

Avantages:

- > autonomie des divisions,
- > culture commune du produit,
- > taille humaine des divisions (meilleures relations)

B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 3. STRUCTURE DIVISIONNELLE

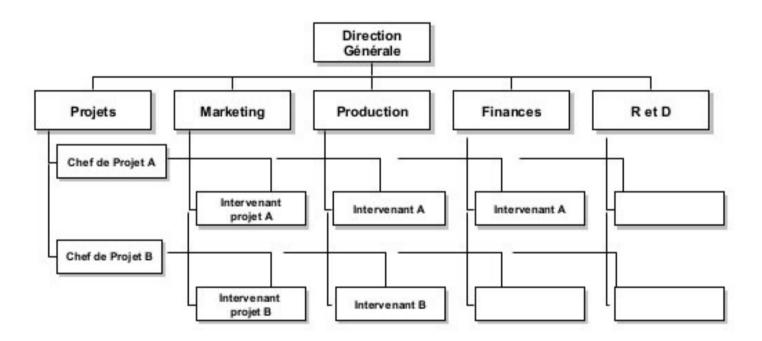
■ Inconvénients:

- risque de dés-économies d'échelle (par multiplication des services fonctionnels (comptabilité...)
- Intérêt du groupe moins important par rapport aux intérêts de la division (qui devient autonome)

B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 4. STRUCTURE MATRICIELLE

- Combine le découpage par fonction et par division :
 - chaque individu a 2 supérieurs, un chef de projet évoluant en fonction des besoins et un supérieur permanent

Organisation matricielle



B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 4. STRUCTURE MATRICIELLE

Avantages:

- bien adaptée à une gestion par produit ou par marché,
- permet de profiter des compétences de deux responsables

B/ MODE D'EXERCICE DU POUVOIR 4. STRUCTURE MATRICIELLE

- Inconvénients:
 - coordination (dualité du commandement),
 - > lourdeur dans la prise de décision

II – LES DIFFERENTES STRUCTURES C/ LES COMPORTEMENTS SOCIAUX DES ACTEURS

- Structures tayloriennes :
 - l'acteur n'est considéré que comme un exécutant
- Formes d'organisation plus récentes :
 - > stimuler la participation,
 - > l'implication,
 - les idées des participants

III - LE CHOIX D'UNE STRUCTURE

- Chaque entreprise est amenée à se poser souvent la question :
 - > quelle structure choisir?
- Elle doit prendre en compte différents critères.
- Pour choisir, elle doit tenir compte de :
 - > sa spécificité,
 - > son histoire,
 - > sa culture,
 - > sa taille.

III – LE CHOIX D'UNE STRUCTURE

A/ CENTRALISATION OU DECENTRALISATION

- Si la structure décentralise les décisions.
- Avantages:
 - chacun dispose d'une plus grande liberté
 - mais ne doit pas oublier la réalisation des objectifs à atteindre
 - > Meilleure:
 - o implication du personnel,
 - o connaissance des problèmes,
 - o réactivité de l'entreprise

III – LE CHOIX D'UNE STRUCTURE A/ CENTRALISATION OU DECENTRALISATION

■ Inconvénients :

- manque de coordination dans l'action :
- chaque unité décentralisée privilégiant les activités qui lui semblent importantes en délaissant parfois les directives stratégiques
- Les unités décentralisées peuvent n'appliquer du siège que les directives qui lui conviennent
- A l'extrême, l'entreprise risque de se désintégrer par manque de cohérence de l'action d'unités trop autonomes

III – LE CHOIX D'UNE STRUCTURE

B/ STRUCTURE PYRAMIDALE ET STRUCTURE HORIZONTALE

- Les structures classiques ressemblent à une pyramide par le grand nombre de niveaux hiérarchiques.
- Inspirées du modèle militaire :
 - découpage des tâches très poussé (parcellisation des tâches),
 - responsabilités précises,
 - > circuits d'information essentiellement par la voie hiérarchique.

III - LE CHOIX D'UNE STRUCTURE

B/ STRUCTURE PYRAMIDALE ET STRUCTURE HORIZONTALE

- Les structures plates ou horizontales développent :
 - l'esprit d'équipe,
 - > la responsabilisation,
 - > relations moins hiérarchisées,
 - > raccourcissement du processus de décision,
 - la motivation,
 - la diffusion des informations à tous les niveaux,
 - passage d'une logique de poste à une logique de compétence.

III - LE CHOIX D'UNE STRUCTURE

C/ STRUCTURES FORMELLES ET INFORMELLES

- La structure formelle de l'entreprise est représentée par un **organigramme**.
 - Qui ne rend pas complètement compte de la réalité du pouvoir dans l'entreprise.
 - Aucune organisation ne peut fonctionner uniquement en s'appuyant sur les relations formelles représentées dans celui-ci.

III – LE CHOIX D'UNE STRUCTURE

C/ STRUCTURES FORMELLES ET INFORMELLES

- Les relations informelles :
 - > souvent spontanées,
 - pallient les insuffisances de la structure formelle,
 - mais peuvent être à l'origine de dysfonctionnements majeurs

En fonction de quels critères se fait cette évolution de la structure ?

■ Evolution:

- > dans le temps,
- > selon la taille,
- > en fonction de l'environnement (commandes clients...),
- en fonction de la stratégie retenue par la direction

IV – L'EVOLUTION DES STRUCTURES A/ LES THEORIES CLASSIQUES

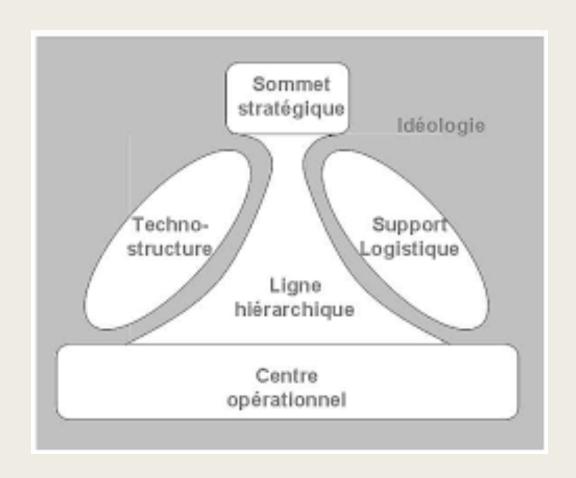
- Les auteurs classiques de la théorie des organisations (TAYLOR, FAYOL) ont recherché des solutions opérationnelles définitives :
 - > une structure standard et permanente quelles que soient les spécificités des entreprises.

Critiques:

- Vision peu réaliste
- L'entreprise doit réorganiser en permanence sa structure pour répondre à ses évolutions internes et à celles de son environnement

- Il est apparu qu'une conception « absolue » de la structure n'était pas possible.
 - L'entreprise est soumise à différents facteurs qui :
 - influencent sa structure
 - o permettent de retenir un éventail de structures possibles afin de choisir une forme d'organisation.
- Motivation et comportement des acteurs
- Facteurs de contingence (taille, âge, technologie, environnement, stratégie)

■ MINTZBERG en fait une synthèse en 5 facteurs d'évolution des structures :



■ Le centre opérationnel :

composé des membres de l'organisation dont le travail est directement lié à la production des biens et services.

Les opérateurs :

- se procurent ce qui est nécessaire à la production,
- assurent la fabrication
- assurent la distribution des produits et services
- > assurent les fonctions de support direct (maintenance, tenue des stocks..)
- C'est là que la standardisation est la plus poussée

■ Le sommet stratégique :

- Doit faire que l'organisation :
- o remplisse sa mission de façon efficace,
- et qu'elle serve les besoins de ceux qui contrôlent l'organisation ou qui ont sur elle du pouvoir (propriétaires, administrations, syndicats, groupes de pression).
 - Doit gérer les relations de l'organisation avec l'environnement;
- ces relations s'insèrent dans la stratégie, force médiatrice entre l'organisation et son environnement.
- Le mécanisme de coordination le plus répandu entre cadres dirigeants est l'ajustement mutuel

■ La ligne hiérarchique :

- relie le sommet stratégique et le centre opérationnel.
- regroupe les cadres de niveau intermédiaire, qui ont tous les rôles du cadre dirigeant, mais dans le contexte de la gestion de leur propre unité.
- Les tâches accomplies par ces cadres sont liées à la supervision directe

■ La technostructure :

- les analystes qui servent l'organisation en agissant sur le travail des autres, pour rendre celui-ci plus efficace.
- Les analystes du travail (spécialistes des méthodes) standardisent les procédés de travail,
- les analystes de planification et de contrôle standardisent les résultats
- les analystes du personnel standardisent les qualifications.
- Les analystes sont les moteurs de la standardisation de l'organisation.
- Leur travail est coordonné essentiellement par l'ajustement mutuel.

- Les fonctions de support logistique
 - Des unités ayant une fonction particulière à remplir.
 - Fonctions qui découlent de la volonté des entreprises de maîtriser un maximum d'activités même marginales (réduction de l'incertitude et contrôle par l'entreprise de ses propres affaires).
 - La standardisation des compétences y est le mécanisme le plus répandu.

- A mesure que l'organisation croît, à l'ajustement mutuel et à la division technique du travail entre opérateurs (centre opérationnel :
 - ceux qui effectuent le travail de base) s'ajoute une division administrative du travail (ceux qui font le travail et ceux qui le supervisent : le sommet stratégique : les managers).

- Quand l'organisation continue de se construire, elle utilise, de plus en plus, la standardisation pour coordonner le travail de ses opérateurs (émergence d'un groupe de spécialistes en standardisation :
 - les analystes qui standardisent procédés, produits et qualifications (technostructure).

- On a ainsi une seconde division administrative du travail dans l'organisation :
 - d'un côté ceux qui font et supervisent le travail, et de l'autre ceux qui le standardisent. Le contrôle du travail passe ainsi progressivement des opérateurs aux managers, puis aux analystes.
 - Les fonctions logistiques interviennent indirectement et de façon extérieure dans le flux du travail.

Conclusion:

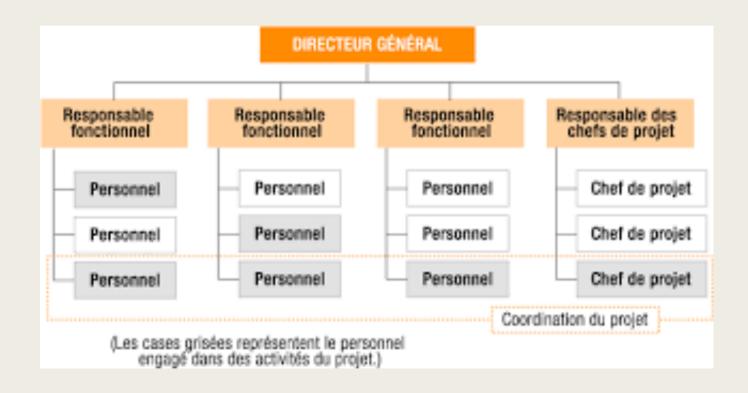
- Il n'y a pas une structure meilleure que d'autres, optimale,
- Mais des structures satisfaisantes, à un moment donné dans un contexte donné et pour une entreprise donnée.

C/ LES NOUVELLES STRUCTURES
1/ STRUCTURE PAR PROJET

- On essaie de répondre aux objectifs
 - > de flexibilité
 - > et de **réactivité** nécessaires dans le contexte actuel.

- C/ LES NOUVELLES STRUCTURES
- 1/ STRUCTURE PAR PROJET
- Regrouper en équipes des personnes en fonction de leurs compétences pour :
 - > un programme donné,
 - > une durée déterminée,
 - > quelle que soit leur position hiérarchique et leur rattachement à une fonction.
- Un chef de projet, autonome, est responsable de l'équipe qui disparaît avec la réalisation du projet.
- L'objectif est de décloisonner pour réaliser un objectif commun

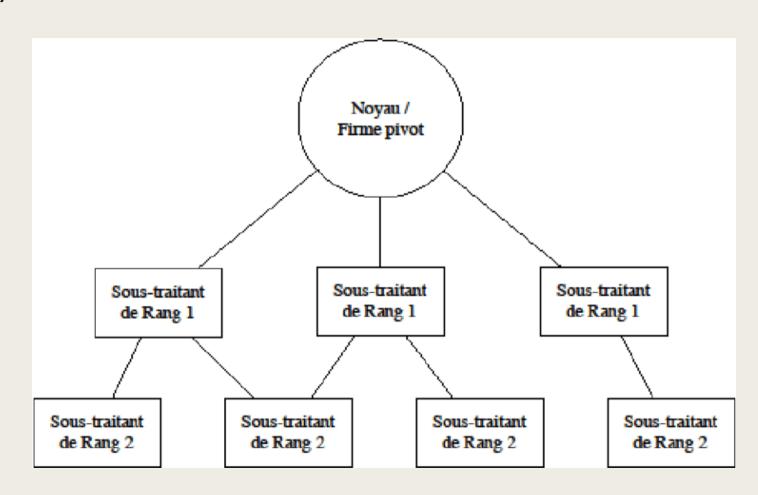
- C/ LES NOUVELLES STRUCTURES
- 1/ STRUCTURE PAR PROJET



IV – L'EVOLUTION DES STRUCTURES C/ LES NOUVELLES STRUCTURES 2/ L'ENTREPRISE EN RESEAU

Les multiples partenariats, alliances, coopérations ou franchises développés par les firmes conduisent à envisager l'entreprise comme une « entrepriseréseau » = réseau d'entreprises partenaires

- C/ LES NOUVELLES STRUCTURES
- 2/ L'ENTREPRISE EN RESEAU



IV – L'EVOLUTION DES STRUCTURES C/ LES NOUVELLES STRUCTURES 2/ L'ENTREPRISE EN RESEAU

- Stratégie de « maillage » qui permet à l'entreprise de rester centrée sur son métier, et de confier une partie de son activité à des partenaires extérieurs avec lesquels elle constitue peu à peu un réseau.
- Processus favorisé par les progrès de circulation de l'information (réseaux informatiques, EDI, internet).

IV – L'EVOLUTION DES STRUCTURES C/ LES NOUVELLES STRUCTURES 2/ L'ENTREPRISE EN RESEAU

- Ces réseaux d'entreprises existent
 - > sans liens capitalistiques (fusion, prise de participation...) nécessaires
 - mais aussi grâce à l'EDI, aux autoroutes de l'information... qui permettent de modifier totalement les relations fabricant/fournisseur/client.
 - Les structures deviennent plus adaptables (notion d'entreprise virtuelle, exemple du ecommerce...).

C/ LES NOUVELLES STRUCTURES REMARQUE : le « reengineering »

- Analyse menée au sein d'une organisation afin de repenser sa structure et son fonctionnement en fonction des processus nécessaires à son activité.
- Ce n'est pas un nouveau modèle de structure ou une amélioration ponctuelle mais une refonte complète de l'organisation pour améliorer la qualité, le service et réduire les coûts.